



Société en commandite Gaz Métropolitain

Politique environnementale

Société en commandite Gaz Métropolitain s'engage à faire preuve de leadership, de rigueur et de détermination dans la poursuite de ses actions environnementales tant dans son exploitation qu'auprès de sa clientèle, et ce, dans une perspective de contribution optimale au mieux-être du milieu.

À cette fin, la Société entend déployer les moyens nécessaires pour qu'au-delà du respect des règlements environnementaux applicables, elle améliore sa performance de façon continue aux plans des différents aspects de prévention de la pollution reliés à ses activités, de l'efficacité énergétique et du déplacement des énergies plus polluantes.

La Société s'engage à :

Conformité légale et prévention de la pollution

- assurer le respect des règlements environnementaux et favoriser le dépassement de ceux-ci, dans le cadre de la gestion de l'ensemble de ses activités gazières et dans ses pratiques d'affaires;
- favoriser la réduction des déchets, le recyclage des matières admissibles, ainsi que le suivi continu des matières dangereuses.

Gestion interne

- maintenir un comité environnemental interne représentatif chargé du suivi des activités et de recommander les ajustements requis;
- offrir des programmes de sensibilisation et de formation en matière d'environnement à son personnel;
- garder à jour des procédures internes dictant les actions appropriées en matière environnementale;
- garder à jour un programme de prévention d'incident et un plan d'intervention d'urgence;
- se doter d'outils permettant de mesurer ses performances environnementales;
- effectuer périodiquement une vérification de la conformité de ses activités en fonction de sa politique et faire rapport aux instances appropriées.

Efficacité énergétique et déplacement d'énergies plus polluantes

- encourager et contribuer à la recherche visant à enrichir les connaissances sur le gaz naturel, ses applications et ses impacts environnementaux;
- favoriser le développement et l'utilisation de technologies à efficacité énergétique optimale;
- mettre au point des équipements à gaz naturel permettant la réduction, voire l'élimination, de contaminants nocifs à l'environnement;
- communiquer aux consommateurs toute l'information requise sur le gaz naturel, ses caractéristiques, les équipements et les programmes incitatifs permettant son utilisation efficace;
- promouvoir le gaz naturel comme carburant alternatif dans le domaine des transports et maximiser son utilisation dans la flotte de la Société.

Collaboration avec le milieu

- privilégier l'approvisionnement en biens et services auprès des fournisseurs ayant des pratiques environnementales compatibles aux siennes;
- participer aux activités d'organismes voués au développement de l'industrie du gaz naturel et à la protection de l'environnement;
- supporter les engagements nationaux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre par l'adoption et la mise en oeuvre d'un plan d'action volontaire révisé périodiquement.



Gaz Métropolitain and Company, Limited Partnership

Environmental Policy

Gaz Métropolitain and Company, Limited Partnership commits itself to show leadership, self-discipline and determination in the pursuit of its environmental actions both in its own operations and with its customers, with a view to making an optimal contribution to the overall well-being of the milieu.

For this purpose, in addition to complying with applicable environmental regulations, the Partnership shall take the necessary steps to continuously improve its performance regarding the different aspects of pollution prevention relating to its activities, energy efficiency and the displacement of more polluting forms of energy.

The Partnership shall:

Compliance With Legislation and Pollution Prevention

- strive to go beyond a strict compliance with environmental regulations in the management of its gas activities and its business practices;
- encourage the reduction of waste, the recycling of suitable materials as well as an ongoing monitoring of dangerous materials.

Internal Management

- maintain a representative internal environmental committee that shall monitor activities and recommend any necessary changes;
- provide environmental sensitivity and training programs for its personnel;
- keep up-to-date internal procedures setting out appropriate actions with respect to environmental matters;
- keep an up-to-date incident prevention program and emergency intervention plan;
- equip itself with the necessary tools to measure its environmental performance;
- periodically verify compliance with its policy and report thereon to the appropriate authorities.

Energy Efficiency and Displacement of More Polluting Forms of Energy

- promote and contribute to research so as to increase knowledge about natural gas, the uses thereof and its impact on the environment;
- encourage the development and use of technologies having optimal energy efficiency;
- develop natural gas equipment which would reduce, if not eliminate, contaminants that are harmful to the environment;
- provide consumers with all pertinent information about natural gas and its characteristics as well as the equipment and incentive programs that will make it possible to use it efficiently;
- promote natural gas as an alternative fuel source in the transportation industry and maximize the use thereof in the Partnership's fleet of vehicles.

Collaboration With Milieu

- give preference to goods and services from suppliers whose environmental practices are compatible with our own;
- participate in activities of organizations devoted to the development of the natural gas industry and the protection of the environment;
- support national commitments regarding greenhouse gas emissions by adopting and implementing a voluntary action plan that shall be reviewed periodically.

